# Ricochets

2€

«Paroles d'Ozoir»

n° 70 : juin - juillet - août 2018


«Ignorance est mère de tous les maux»
Rabelais

# Périscolaire : flambée des tarifs

# ras-le-bol des parents

## *La main* au portefeuille

L'été pointe le bout du nez et chacun commence à rêver aux vacances. Encore faut-il avoir pu prévoir le budget nécessaire, ce qui n'est pas forcément facile lorsque tout augmente. À Ozoir, depuis plusieurs semaines, les associations de parents d'élèves des écoles demandent d'ailleurs à la municipalité de revoir à la baisse la grille tarifaire des activités scolaires et périscolaires. Les familles touchées par les augmentations trouvent que la coupe est pleine. D'autant qu'elles peuvent comparer avec ce qui se fait dans les communes voisines où les tarifs sont souvent très inférieurs aux nôtres (voir page 9).

Côté impôts locaux la municipalité fait preuve de créativité pour introduire des taxes qui ne sont pas d'application obligatoire. Seul le maire a autorité pour les mettre en place et les augmenter. Il ne s'en prive pas... (voir page 12).

C'est qu'il faut faire face, entre autres, aux dépenses résultant de l'annulation du Plan local d'urbanisme. Jean-François Oneto, responsable de la situation puisqu'il a refusé de prendre en compte l'avis d'associations agréées comme le Renard (qui fête ses 40 ans, voir page 6 et 7), envisage d'ailleurs de demander des subventions dans ce but. S'il n'obtient rien, les contribuables devront, une fois de plus, mettre la main au portefeuille.

On pourrait penser que ces sujets aux conséquences fâcheuses pour le budget de chaque famille ozoirienne sont au centre des préoccupations de nos élus locaux. Pas sûr. Car l'un des thèmes à l'ordre du jour au sein de l'équipe municipale, c'est la guerre picrocholine opposant le maire à Jean-Pierre Bariant, son adjoint chargé du commerce (voir page 3). Le maire, qui a déjà retiré sa délégation au futur-ex-quatrième adjoint, lui reproche un manque d'implication et de disponibilité. L'intéressé y voit, lui, une mesure de rétorsion visant à écarter un éventuel futur rival aux prochaines élections municipales. Flûte, on a raté un bon titre : « Jean-François et Jean-Pierre : rien ne va plus ! ».

*Ricochets*

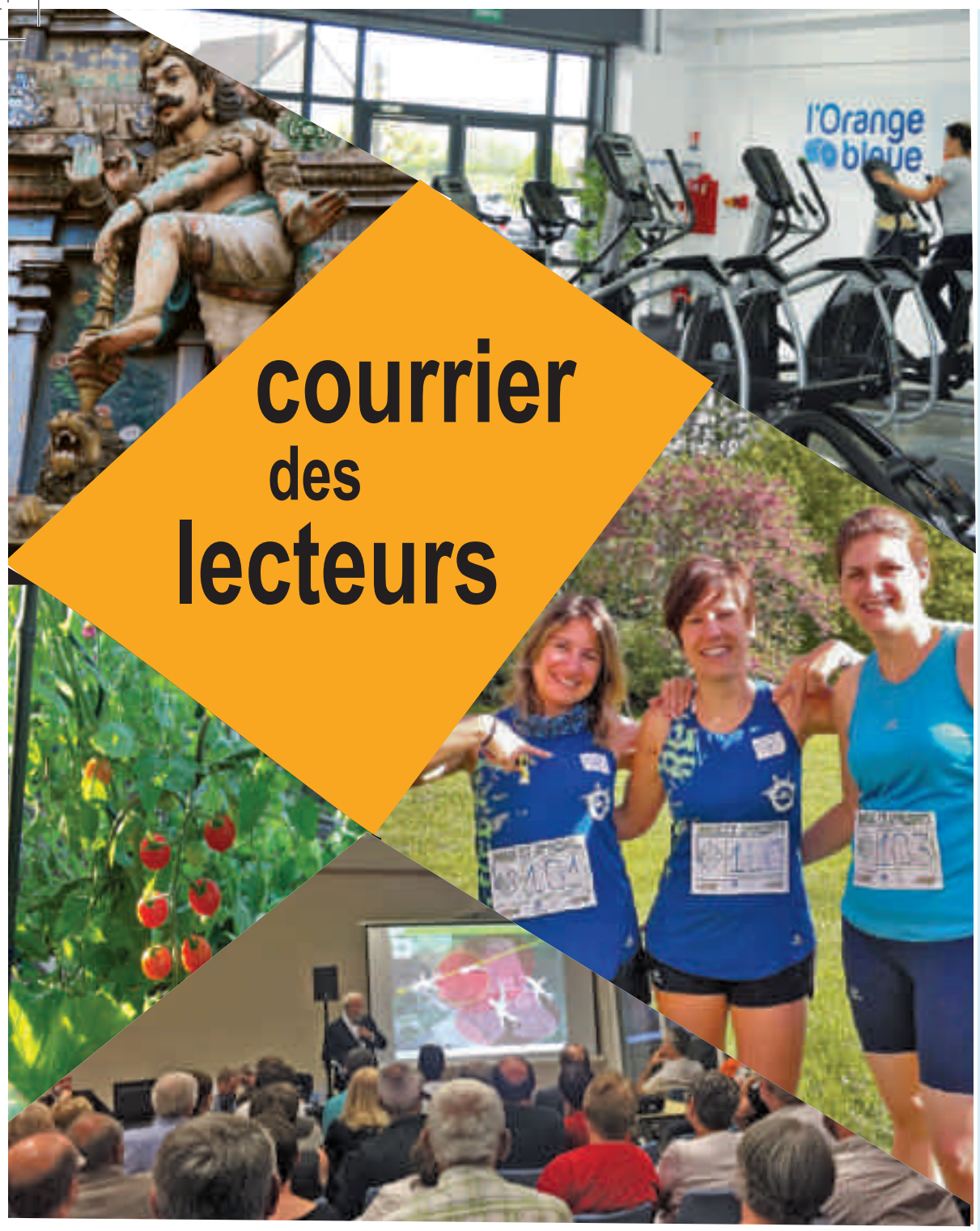


# courrier des lecteurs

**Suite à plusieurs démarches de ma part, j'ai reçu ce courrier de monsieur le maire d'Ozoir-la-Ferrière.**

*« Madame,*

*Vous avez souhaité attirer mon attention, à différentes reprises, sur la sécurité des piétons lors de la traversée de l'avenue du Général Leclerc à hauteur du Pavillon Bleu.*

*À cet effet, vous avez rencontré monsieur Stéphane Lazerme, mon premier adjoint en charge notamment de la vie des Quartiers et des petits travaux ont été réalisés. Des places de stationnement ont été monopolisées par l'implantation de potelets afin de donner une meilleure visibilité aux automobilistes, des piétons en attente de traverser*

*Toutefois pour des raisons de sécurité, il est recommandé aux piétons de traverser aux abords du rond-point d'Anne Frank où, notamment aux horaires d'entrée et de sortie d'école, un agent municipal assure cette traversée en toute sécurité. Pour se diriger vers le centre commercial ou le centre municipal des Margotins, il en est de même, en rejoignant le rond-point des Margotins. Ce cheminement est préférable dans l'intérêt des piétons. Je vous invite à sensibiliser les piétons et notamment les enfants à emprunter cet itinéraire (…)».*

**M'inviter, moi, simple citoyenne, à sensibiliser les piétons à ne pas emprunter le passage piéton situé sur l'avenue du Général Leclerc à hauteur du Pavillon Bleu me semble doublement saugrenu.**

**D'une part, j'ai joué mon rôle de citoyenne en alertant sur le problème de sécurité posé par cet endroit où j'ai été témoin de deux accidents d'enfants. Il me semble que c'est maintenant à M. Oneto, pas à moi, de jouer son rôle de maire en assurant la sécurité des habitants, en particulier celle des enfants logés au Samu social et qui traversent l'avenue pour rejoindre l'aire de jeux située juste en face. (...)**

**D'autre part, tout en arguant du fait que « de petits travaux ont été réalisés » afin de sécuriser ce passage, le maire recommande d'éviter de l'emprunter pour des raisons de sécurité ! A priori, un passage piéton est fait pour être utilisé. S'il est recommandé de l'éviter, c'est qu'il est dangereux et ne remplit pas sa fonction.**

**Il faut donc choisir : soit le sécuriser réellement par des dispositifs adaptés, soit libérer de toute entrave à la circulation routière cette longue ligne droite de plus de trois cents mètres.**

***Suzanne Lagarde***

**Retrouvez *t*ous les anciens numéros de Ricochets sur le site de Paroles d'Ozoir**

**http://parolesdozoir.free.fr**

**Version pour Android (tablettes et smartphones) chercher «Ricochets2» sur le Play Store**

## Sommaire

- Courrier : p 2-3
- Voyage : Madras et Pondichéry p 4
- Recette : p 5
- Associations : Les 40 ans du Renard p 6
- Urbanisme : Les nouvelles règles 7 et 8
- Scolaire : Le ras-le-bol des tarifs p 9
- Vie locale : Finances p 10
- Jardinage : p 11
- Tribunes libres : p 12 et 13
- Culture : p 14
- Vie locale : 15
- Commerces : p 16

Le tabac-presse de la gare nous signale une regrettable erreur dans notre article intitulé « Les nouveaux oubliés de la SNCF », en page 10 de notre numéro précédent. S'agissant de la vente des tickets à l'unité, inaccessible quand la gare est fermée, nous écrivions : « la buraliste pourrait faire un effort ». La signification de la phrase était : « la buraliste serait prête à faire un effort si la SNCF la sollicitait ». Toutes nos excuses au tabac-presse de la gare, fidèle dépositaire de notre magazine depuis ses débuts. Profitons de ce rectificatif pour demander à nos lecteurs d'agir afin de mettre un terme à cette incohérence. Par exemple en écrivant à la SNCF que la buraliste vend déjà les Pass Navigo et qu'elle pourrait aussi vendre des billets à l'unité (mais est-ce possible ?). Et que ce soit affiché à la gare quand celle-ci est fermée.

*Ricochets*

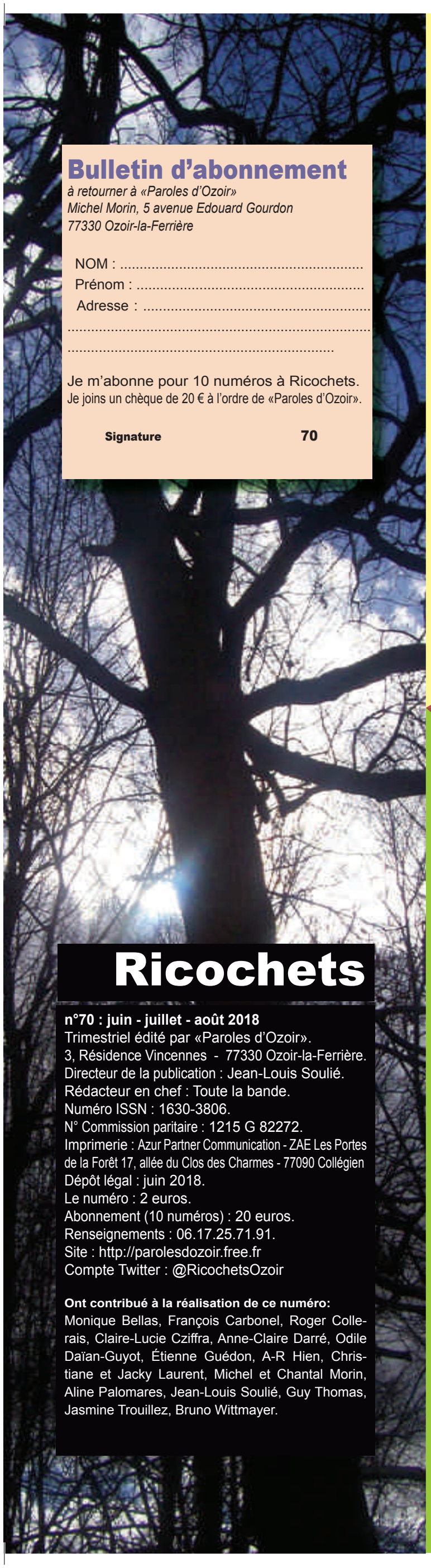

## Bulletin d'abonnement

*à retourner à «Paroles d'Ozoir»*
*Michel Morin, 5 avenue Edouard Gourdon*
*77330 Ozoir-la-Ferrière*

NOM : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....

Je m'abonne pour 10 numéros à Ricochets.
Je joins un chèque de 20 € à l'ordre de «Paroles d'Ozoir».

**Signature** **70**

# Ricochets

**n°70 : juin - juillet - août 2018**
Trimestriel édité par «Paroles d'Ozoir».
3, Résidence Vincennes - 77330 Ozoir-la-Ferrière.
Directeur de la publication : Jean-Louis Soulié.
Rédacteur en chef : Toute la bande.
Numéro ISSN : 1630-3806.
N° Commission paritaire : 1215 G 82272.
Imprimerie : Azur Partner Communication - ZAE Les Portes de la Forêt 17, allée du Clos des Charmes - 77090 Collégien
Dépôt légal : juin 2018.
Le numéro : 2 euros.
Abonnement (10 numéros) : 20 euros.
Renseignements : 06.17.25.71.91.
Site : http://parolesdozoir.free.fr
Compte Twitter : @RicochetsOzoir

**Ont contribué à la réalisation de ce numéro:**
Monique Bellas, François Carbonel, Roger Collerais, Claire-Lucie Cziffra, Anne-Claire Darré, Odile Daïan-Guyot, Étienne Guédon, A-R Hien, Christiane et Jacky Laurent, Michel et Chantal Morin, Aline Palomares, Jean-Louis Soulié, Guy Thomas, Jasmine Trouillez, Bruno Wittmayer.

Association agréée par la ministre de la Justice en vue de l'exercice des droits de la partie civile, *Anticor* a écrit au juge du pôle financier du tribunal de Grande Instance de Paris afin de se constituer partie civile dans l'instruction ouverte dans l'affaire dite France Pierre. Cette affaire porte sur des faits susceptibles d'être qualifiés de corruption passive, prise illégale d'intérêts, recel d'abus de biens sociaux, détournement de fonds publics et abus d'autorité. Les éléments de l'enquête dévoilés par la presse semblent mettre en lumière un vaste système qui permettait au promoteur Antonio de Sousa d'obtenir des facilités, avantages et informations privilégiées dans la mise en œuvre de ses projets immobiliers.
La qualité des personnalités publiques mises en cause (ancien préfet, conseillers départementaux, maires…) et le nombre des communes concernées (Vigneux, Mennecy, Ozoir-la-Ferrière, Saint-Thibault-des-Vignes, Bussy-Saint-Georges) confèrent à cette affaire une dimension particulière.
*Anticor* entend intervenir dans cette affaire afin de concourir à la manifestation de la vérité, la répression des infractions constatées et la réparation de l'atteinte à l'intérêt général.

*Anticor pour la Seine-et-Marne*

**Y aurait-il du rififi au conseil municipal d'Ozoir ? Voilà que le maire, qui n'aime pas la contradiction, doit aujourd'hui l'affronter venant de sa propre majorité. Jean-Pierre Bariant, quatrième adjoint chargé du commerce, ne serait en effet plus d'accord avec les méthodes de son patron. Pire : il aurait des velléités de candidature au poste de maire aux prochaines élections municipales qui se tiendront dans deux ou trois ans. La riposte ne s'est pas fait attendre : fin mars, il s'est vu sèchement retirer sa « délégation de fonction et de signature ». De plus, le conseil municipal prévu pour la mi-juin devrait se prononcer sur son statut d'adjoint, devenu une coquille vide. Pour justifier cette destitution, le maire évoque dans la presse locale « le manque d'implication et de disponibilité » de sonancien affidé. Lequel s'est pourtant montré durant des années un fidèle zélateur du chef qu'il conteste aujourd'hui. Ainsi faisait-il partie des ces commandos qui visitaient régulièrement les commerçants d'Ozoir pour leur suggérer (amicalement bien sûr) de retirer de leurs vitrines les affichettes annonçant la sortie de Ricochets dans les kiosques de la ville.**
**La partie n'en est qu'à ses débuts mais elle promet d'être intéressante.**
***G. T.***

## À nos lecteurs,

**Depuis sa création, il y a dix-huit ans, *Ricochets* est parvenu à maintenir son prix de vente à deux euros. Une somme modique à laquelle la rédaction est attachée. Hélas, tout augmente, y compris le papier et l'encre des imprimeurs. À partir de septembre *Ricochets* sera donc proposé pour 3 euros. Les abonnés bénéficieront bien entendu d'un tarif préférentiel : huit numéros de Ricochets (soit deux années d'abonnement) pour 20 €.**

# *Fin d'année à* **Madras** *et* **Pondichéry**

***Couleurs vives, sourires accueillants, divinités mutantes, tuk-tuks pétaradants (1), vaches qui vaquent, petits restos où l'on mange pour trois euros et concert permanent de klaxons… J'ai découvert cet hiver un petit morceau d'Inde.***

Il fait près de 30°C à Chennai (anciennement Madras) ce 23 décembre. Pour moi, l'Inde est une première. Je vais y passer Noël en famille. Un peu assommé par les quatorze heures de voyage, dont un transit-marathon à l'aéroport de New-Dehli, j'ai encore dans les yeux l'extraordinaire variété de paysages offerte par la dernière partie du voyage en avion, une traversée du sous-continent indien entre la capitale, au nord, et la côte du Coromandel bordée par l'immensité bleue du golfe du Bengale.

### *Hallucinant gymkhana*

Chennai est, depuis 1996, le nom décolonisé de Madras. Avec près de huit millions d'habitants, c'est la sixième métropole du pays par sa population. Sur le trajet qui nous amène à l'appartement où nous allons loger, le chauffeur du taxi se livre à un hallucinant gymkhana entre les voitures, les bus délabrés, les motos et des centaines de tuk-tuks jaunes. Le tout dans un concert permanent de klaxons, de coups de volant, de laborieuses explications sur notre destination… Eh ! Le bus, là, ça ne passe pas ! Ah, si… Et ce carrefour embouteillé ? À Paris, il faudrait dix minutes pour en sortir. Là, c'est trente secondes, et sans un accroc. Comment on a fait ? Mystère. Les règles de priorité sont aussi énigmatiques qu'apparemment improvisées… mais efficaces !

### *Prêtres grassouillets*

Le quartier de Mylapore, très populaire, regorge de temples hindous de toute taille. À cinq minutes à pied de notre lieu de séjour, il en est un spectaculaire, dédié à Shiva. C'est presque un village dans la ville, avec ses rues et ses toits en trapèze ornés de mille statuettes colorées. On s'y rend le soir en famille dans une ambiance détendue. Les Hindous (quatre Indiens sur cinq), viennent y faire leurs dévotions, casser la croûte, retrouver des connaissances. Nous autres profanes assistons aux rituels sans y comprendre goutte. Les dévots semblent suivre une sorte de circuit qu'ils composent à la carte, défilant autour d'autels disséminés çà et là, dédiés chacun à une déité particulière. Des prêtres grassouillets, torse nu ou barré d'une écharpe colorée, reçoivent les offrandes de fleurs ou de nourriture achetées sur place. Dans l'étable du temple, des vaches sacrées engloutissent sans cérémonie les bouquets d'herbes que leur offrent les fidèles. Sont-ce ces mêmes vaches que l'on croise toute la journée dans les rues du quartier, déambulant au beau milieu de la circulation ou faisant les poubelles ?

### *Présence française*

Noël passé, nous nous offrons une escapade de trois jours à Pondichéry. L'ancien comptoir français des Indes n'a beau se situer qu'à 160 kilomètres de Chennai, le voyage en train dure plus de quatre heures, et c'est un express ! Grosse surprise en achetant les billets : 125 roupies pour deux allers, soit moins de 2 euros. Deux fois moins cher que le trajet en tuk-tuk jusqu'à la gare !

La «ville blanche», cœur historique de Pondichéry, s'étale sur 1,5 kilomètre face à l'océan. Contrairement à Chennai, on y croise de nombreux Européens, dont pas mal de Français. Certains sont des résidents permanents, parfois habitants d'*Auroville*, cette ville expérimentale créée à la fin des années 1960 à une dizaine de kilomètres au nord de Pondichéry, par la Française Mirra Alfassa-Richard, dite *La mère.* La ville blanche abrite par ailleurs l'imposant ashram de Sri Aurobindo, philosophe indien décédé en 1950. Un lieu de retraite spirituelle et une institution humanitaire.

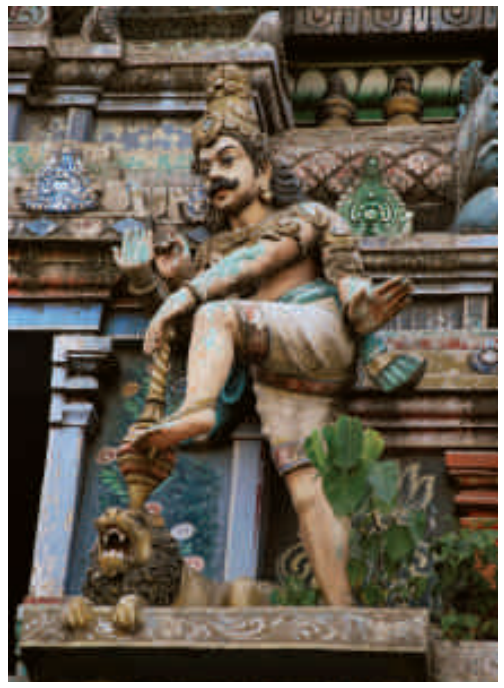

recette

# courgette *surprise*

L'été arrive, la belle saison pour les courgettes. Seulement les enfants n'en raffolent pas, qu'elles soient sautées à l'huile d'olive avec des graines de cumin et de coriandre ou cuites en ratatouille, accompagnées de leurs cousins du soleil : poivrons, tomates et aubergines. Même si j'en fais une tarte salée au chèvre ou au saumon, ils font la grimace.
Mes enfants préfèrent les courgettes quand elles sont farcies et cuites au four. Je crois que c'est le côté « cadeau-surprise » qui plait. Et même si ce mode de cuisson chauffe aussi la cuisine dans les jours où j'aimerais tant la garder fraîche, je me plie volontiers à cette demande qui leur permet de manger des légumes de bonne grâce.

Ronde ou longue, je prévois une courgette par personne et une ou deux en plus pour un invité de dernière minute ou pour mon déjeuner du lendemain. Je hache un bon morceau de poitrine fumée que je fais revenir à la poêle et que je réserve. Dans la poêle, avec de l'huile d'olive, je fais revenir de l'oignon (coupé très fin pour avoir le goût sans les morceaux qui font dire aux enfants « beurk, y a des oignons »), j'y ajoute quelques épices selon le goût du jour : curry ou garam masala. Quand l'oignon est cuit, je mélange la poitrine et la pulpe des courgettes légèrement mixée. Je laisse mijoter afin d'obtenir une farce de bonne consistance. J'ajoute du fromage râpé, du sel, du poivre et j'en garnis les courgettes. Au four chaud pour 30 à 40 minutes, et c'est prêt. Attention, c'est brûlant !

*Anne-Claire Darré*

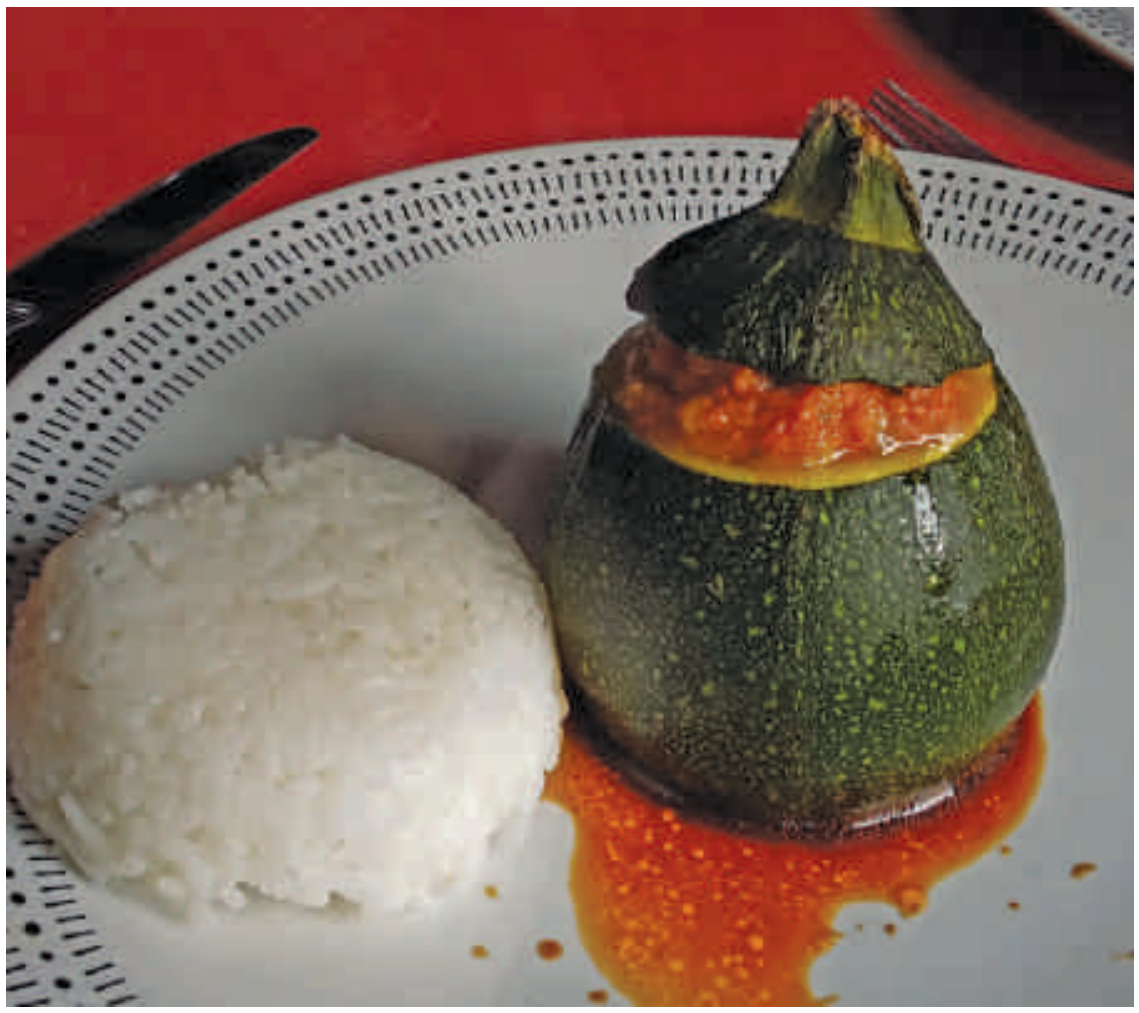

***Couleurs, sourires et saveurs épicées***

Il faudrait des pages pour rendre compte des mille anecdotes vécues durant ce bref séjour d'une semaine. Il en reste après coup une formidable impression faite de couleurs, de sourires accueillants et de convivialité, d'odeurs et de saveurs épicées. Assez loin finalement des clichés sur une misère que nous n'avons que peu ressentie, même si elle demeure sûrement une réalité dans certains endroits. Reste aussi que, selon les économistes, l'Inde serait, en 2018, en passe de supplanter la France au rang de cinquième économie mondiale…

*François Carbonel*

*(1) Triporteur motorisé appelé ici «auto», abréviation de autorickshaw.*

# *Le Renard* fête ses 40 ans...

***Admiré par les défenseurs de la nature, redouté par nombre d'élus locaux, craint par bien des techniciens du département, Philippe Roy est connu sur un territoire s'étendant de La Queue-en-Brie à Saint-Cyr-sur-Morin. Son* Rassemblement pour l'étude de la nature et l'aménagement de Roissy-en-Brie et son district (Renard), *association qu'il préside depuis sa création, est aujourd'hui incontournable. Il soufflera cet automne ses quarante bougies. L'occasion pour Ricochets de lui rendre un hommage mérité.***

Philippe Roy est un joueur d'échecs sans états d'âme. Son intransigeance réglementaire en irrite plus d'un, parfois jusqu'à la détestation. Ses adversaires disent de lui : *"il ne sait faire qu'une chose : chercher dans les textes de loi la petite bête permettant de faire capoter un projet et obliger ainsi ses promoteurs à le revoir en partie ou... dans sa totalité."* Projet dont ils oublient souvent de préciser les petits côtés illégaux vertueusement dissimulés. Car en réalité Philippe Roy, homme de compromis, ne se résigne à sortir sa force de frappe que lorsqu'il juge que l'adversaire est de mauvaise foi ou s'il considère que celui-ci s'entête à refuser toute négociation.

La protection de la nature est l'unique souci du président du *Renard* et il n'a que faire des millions d'euros en jeu lorsqu'il s'attaque à un projet qu'il estime contestable. Pour parvenir à ses fins, il arpente les tribunaux comme il arpente la forêt, bousculant les POS, PLU ou schémas directeurs lorsqu'ils ne prennent pas assez en compte les aspects environnementaux. Car pour Philippe Roy, le patrimoine paysager est historique : il doit passer avant toute considération. Envisager l'urbanisation de sites protégés ? Inconscience. Construire en lisière de forêt et mettre ainsi en péril une espèce menacée ? Provocation. Tremblez maires et promoteurs.

En effet, si le président du *Renard* connaît parfaitement la faune et la flore, il connaît tout aussi bien les lois qui protègent la nature. À l'affût de chaque parcelle menacée, il surveille les PLU (POS) de chacune des communes situées entre les vallées de la Marne et de l'Yerres. Il montre du doigt l'illégalité de certaines règles de protection des lisières forestières. Il pourchasse les remblais en milieux humides, déposés ça et là par des entreprises sans scrupules, menaçant des espèces fragiles comme les tritons.

Cet amour de la nature a permis à Philippe Roy d'acquérir des connaissances qu'il se plait à faire partager aux autres. Bon organisateur, il entraîne dans son sillage une vingtaine de membres actifs, bénévoles ou sous contrat, accueille des stagiaires en formation sur l'environnement et des jeunes volontaires en service civique. De la Queue-en-Brie à Saint-Cyr-sur-Morin, l'association participe à de nombreuses réunions publiques concernant des projets d'urbanisme et d'aménagement. De longues concertations avec les acteurs d'un projet - municipalités et promoteurs - peuvent permettre de prendre en compte certains aspects environnementaux oubliés dans les documents préparatoires. Il y a une vingtaine d'années la commune de Roissy-en-Brie, un promoteur et le *Renard* ont ainsi uni leurs compétences pour aménager la lisière du domaine Montmartre, puis celle de la ZAC des Grands Champs, qui borde les forêts de Ferrières et d'Armainvilliers. Aujourd'hui tout le monde se félicite de cette fructueuse collaboration tant l'expérience a montré les inconvénients pouvant résulter de l'urbanisation mal conduite d'une lisière de forêt. Lorsque les aménagements ne sont pas adéquats, les distances non respectées, l'ombre des grands arbres apporte de l'humidité aux habitations, les feuilles bouchent les gouttières, des décharges sauvages naissent en forêt et des animaux comme les sangliers pénètrent dans les jardins.

Le *Renard* est devenu une puissante association qui pèse désormais dans toutes les décisions touchant à l'urbanisme et à la protection de notre environnement. Son président force l'admiration des uns mais attise aussi parfois la colère des autres. Philippe Roy se moque du qu'en-dira-t-on et son combat est sans limite.

*Jasmine Trouillez*

*Le Renard a œuvré pour faire redécouvrir et aménager la Route Royale, longtemps abandonnée (et même oubliée), qui traverse perpendiculairement la voie menant d'Ozoir à Roissy..*
*Il a ainsi contribué à l'établissement, par le Bois Prieur, d'une continuité forestière naturelle entre les deux communes.*

# *Apprendre la nature* pour la comprendre

Chaque mercredi après-midi, le club nature du *Renard* accueille des enfants de 6 à 14 ans pour observer plantes et animaux dans leur milieu naturel. L'association aime transmettre son savoir... La migration des hirondelles, les oiseaux hivernant à l'étang du Coq, les mousses et les lichens sur les pierres... font le bonheur des petits à la recherche de traces et d'indices laissés par les habitants de la forêt. On écoute les hérons, les mouettes, les cormorans et les foulques chanter; on identifie l'essence des arbres. Régulièrement, Philippe Roy et ses "disciples" proposent des animations en milieu scolaire sur les thèmes de l'eau, de la flore et de la faune. Ils organisent aussi des sorties avec les adultes dans la nature, racontant l'histoire d'une vallée, montrant l'impact des actions de l'homme sur l'environnement. Ils expliquent pourquoi une population d'animaux peut disparaître par notre faute (ainsi les amphibiens et les lézards qui, écrasés sur nos routes, sont en passe de devenir des espèces menacées). Ils apprennent au marcheur d'un jour à identifier les plantes comestibles, médicinales et ornementales, racontent les secrets de la forêt Notre-Dame la nuit quand le cri d'un animal nocturne résonne. Ils font découvrir les plus petits détails de la nature, admirer ces papillons et libellules colorés qui égayent un dimanche de juin sur l'étang de Célie dans la forêt du Maubuée... J.T.

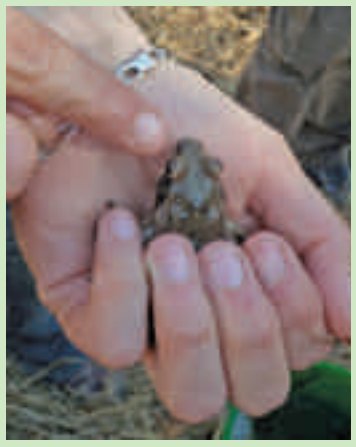

## *Une association* aux compétences reconnues

**Fort de ses mille deux cents adhérents, cotisants directs ou membres d'associations affiliées, le *Renard* est une force incontournable du paysage briard.**
**L'association a reçu en 1982 l'agrément au titre de l'article L141-1 du Code de l'environnement (renouvelé en 2013 pour la Région Île-de-France) et l'agrément de Jeunesse et d'éducation populaire délivré en 1988, (renouvelé en 2003).**
**Justifiant d'une solide expérience et de savoirs reconnus dans plusieurs domaines relevant de ce même article, elle reçoit le 23 novembre 2012, l'habilitation à participer au débat public au titre, cette fois, de l'article L141-3 du Code de l'environnement.**
**Ces compétences sont reconnues en matière de protection de la nature, de gestion de la faune sauvage, d'amélioration du cadre de vie, de protection de l'eau, des sols, des sites et paysages, mais aussi d'urbanisme et de lutte contre les pollutions et nuisances, et de transmission du savoir.**
**Le *Renard* a un rôle fédérateur depuis la vallée du Petit Morin jusqu'aux franges de l'agglomération de Paris. Il conseille plusieurs autres associations.**
**Voilà des décennies qu'il intervient dans les enquêtes sur les projets d'aménagements locaux, en faisant des propositions pour la prise en compte de l'environnement.** **J. T.**

# *Annulation du PLU :* quelles conséquences pour habitants et promoteurs ?

***Suite à la décision du tribunal administratif de Melun, la municipalité se trouve dans l'obligation de lancer une réflexion devant déboucher sur la mise au point d'un nouveau Plan local d'urbanisme. Le maire s'est engagé à communiquer par le biais d'*Ozoir Magazine *et du site internet de la ville. Sceptiques et prudents pourront aussi suivre le feuilleton en lisant Ricochets...***

Durant cette phase préparatoire, le Plan d'occupation des sols (POS) de 1999 redevient la référence incontournable. Les nouveaux permis de construire accordés devront s'y conformer. Les premières questions que se posent les habitants portent donc sur les "anciennes nouvelles" dispositions législatives et réglementaires à suivre. Les choses ayant évolué avec le temps, il ne suffit pas en effet de se référer au POS pour être conforme aux dispositions nationales en vigueur.
Phénomène relativement nouveau, les Ozoiriens ont pris conscience de l'importance des lois d'urbanisme et des conséquences, pour leur quotidien, des mesures qui permettent la sur-densification des terrains et l'augmentation des hauteurs d'immeubles... en particulier en zones pavillonnaires.
Nombreux sont ceux qui expriment ce que fut leur désespoir lorsque, sous leurs yeux, le pavillon du voisin prit des allures de petit immeuble doté de plusieurs logements. Ou quand ils découvrirent l'impact sur leur qualité de vie des pertes d'ensoleillement, et sur leur intimité des ouvertures pratiquées sans concertation avec vues plongeantes sur leur jardin.
Sans oublier la densification de la circulation - dans des rues déjà trop étroites - accentuée par l'insuffisance des places de parking... Certains sont allés, et vont encore, jusqu'à engager une demande de recours auprès du tribunal administratif pour exposer les nuisances occasionnées par ces nouvelles constructions.
Beaucoup enfin font part de leur défiance à l'égard de la municipalité qui, disent-ils, les a trompés. *« Nous sommes loin des promesses de M. Oneto - alors dans l'opposition - qui s'engageait à maintenir notre ville à la campagne et dénonçait l'expansion démographique. Que n'a-t-il écrit à l'époque sur le projet de Jacques Loyer et de son équipe visant à construire 32 logements derrière la Poste !»* (voir l'encadré page suivante).
Dans les mois à venir, la municipalité - contrainte par la loi - va devoir communiquer sur l'élaboration du PLU. Ce serait le moment pour les Ozoiriens de profiter de l'opportunité qui leur sera offerte (enquêtes publiques, réunions de présentation…) pour réagir en connaissance de cause et dire ce qu'ils veulent et ne veulent pas. Le feront-ils ?
*«Ils seront sans doute plus nombreux que par le passé à faire preuve de vigilance,* estime ma voisine, habitante d'une maison mitoyenne dans le quartier Plume Vert. ***lire la suite en page 8***

# *Annulation du PLU :* quelles conséquences ?

*(suite de la page 7)* Elle-même s'est précipitée à ma rencontre, affolée d'apprendre qu'un nouvel immeuble allait bientôt voir le jour en face de chez elle. *« La jolie maison d'un voisin, située sur un coquet terrain de 1000 m², s'est vendue récemment. Aussitôt les géomètres se sont mis* à l'œuvre. *La situation est déjà intenable, on manque de places de stationnement dans les rues avoisinantes. C'est de plus en plus difficile de sortir en voiture, on est enclavés »*. J'ai pu partiellement la rassurer, en lui disant que le permis de construire était pour l'instant refusé pour une question d'implantation en limite séparative...

Maria, propriétaire d'un terrain à l'Archevêché, s'est tout d'abord réjouie du retour à l'ancien POS. Mais l'atermoiement dans la réalisation de son bâtiment a fini par l'agacer. Une modification des plans, avec une nouvelle intervention de l'architecte, aura des conséquences financières mais elle pourra ensuite bénéficier d'un droit à construire supérieur la hauteur de façade passant de 5 à 7 mètres. Non plus 50 % mais seulement 25 % de la surface de la parcelle doit être en pleine terre. D'un autre côté, ce sont moins de contraintes pour le stationnement avec le retour au POS de 1999. Aïe !

*« Depuis 2013 nous avons tous remarqué un morcellement des terrains dans notre ville*, note un ami de Maria. *En particulier dans les quartiers de l'Archevêché et de la Doutre où les divisions de parcelles se succèdent. De nombreux exemples s'affichent sur le site de l'association Avenir et mémoire d'Ozoir ».*

**la main dans le pot de confiture**

*« Pour faire face aux dépenses résultant de la révision du PLU, le maire d'Ozoir, responsable de cette situation, demande l'aide de l'État. C'est quand même gonflé de sa part !,* s'insurge un conseiller d'opposition. *Il savait parfaitement les risques encourus en ne respectant pas la loi française. Pris la main dans le pot de confiture il voudrait qu'on le lui remplisse à nouveau. D'un autre côté s'il n'obtient rien (ce qui serait justice !) ce seront comme d'habitude les contribuables qui devront mettre la main au portefeuille*. »

Le même élu constate que, en l'absence de PLU, seul le règlement national d'urbanisme (RNU) va régir les limitations au droit de propriété. En outre, en cas d'annulation de PLU et de retour au POS (cas d'Ozoir), les services techniques de la mairie n'ont pas l'obligation de respecter la loi ALUR. Celle-ci, votée en mars 2014, vise à instaurer un encadrement des loyers. Elle modifie de nombreuses dispositions législatives sur la vente et la location de logements, l'attribution des logements sociaux, les normes de construction, change des principes importants en urbanisme, en particulier la suppression des coefficients limitant la densité des constructions (COS)...

L'abandon du COS permet aujourd'hui d'augmenter la surface habitable de nombreuses unités foncières en autorisant l'élévation des bâtiments puisque le coefficient d'emprise au sol (CES) reste en vigueur. Le moyen le plus courant de gagner de la surface habitable reste la construction d'étages supplémentaires ou, dans certaines conditions, de diviser son terrain…

On le voit, le retour au POS de 1999 et la mise en chantier d'un nouveau PLU pose bien des questions. Le conseil municipal devra se positionner sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole. Le 28 mars dernier, les élus locaux ont pris connaissance des objectifs visés. (voir l'encadré ci contre). Reste à savoir si, habituée à passer en force sous la baguette de son leader, la majorité municipale saura se mettre plus à l'écoute des citoyens et moins à celle des promoteurs.

A. Palomares, É. Guédon et B. Wittmayer

JEAN-FRANÇOIS ONETO,
opposition municipale

**Quand la démographie est au service de la politque**

Enfin, les Ozoiriens vont découvrir la partie apparente de l'iceberg du POS (Plan d'Occupation des Sols), au cours de journées de présentation publique qui se voudront transparentes. L'Opposition, jusque là écartée des travaux de révision du POS, a eu le privilège d'une présentation particulière ce 11 octobre. Je laisse à chacun le soin d'analyser ce Plan. Je souhaite simplement poser des interrogations.

Pourquoi la nouvelle majorité s'est-elle fixé pour objectif de passer notre ville de 21.000 à 24.000 habitants ? Nous savons pertinemment que sa superficie a été urbanisée au maximum et que cette volonté d'expansion démographique impliquera obligatoirement des constructions d'immeubles. Ce que l'on ne peut développer horizontalement, peut l'être verticalement (modèle Rosny). Mais est-ce la volonté des 21.000 habitants actuels qui ont fait un choix de cadre de vie en s'installant à Ozoir-la-Ferrière? A court et moyen terme, l'équipe de Jacques Lover a programmé la construction d'au moins trois cents appartements, répartis en cinq immeubles. Par préoccupation purement électoraliste, et afin de modifier sa coloration politique, ont-ils le droit de défigurer notre ville? Comment faire face aux déraisonnables projets d'équipements, tels que le nouveau marché, la Médiathèque etc...? Malgré les espérances de financements publics venus de promoteurs dont nous devrons en contre-partie subir les exigences uniquement basées sur leur profit, c'est le budget communal qui s'alourdira, nous entraînant vers de nouvelles augmentations d'impôts locaux pour les années à venir. Quand l'une des principales préoccupations nationales est la préservation du pouvoir d'achat, Ozoir-la-Ferrière semble appartenir à une autre planète.

Décidément, social ne rime pas avec socialisme.

JEAN-FRANÇOIS ONETO

***Article signé par Jean-François Oneto (alors conseiller municipal d'opposition) dans le numéro d'octobre 1996 d'*Ozoir Magazine*. Il est intéressant de comparer le contenu de cette profession de foi quand on sait comment les choses ont évolué une fois l'opposant devenu maire de la commune.***

## *Les impératifs du* nouveau projet de PLU

- Intégrer les évolutions législatives. Notamment celles issues de la loi *Engagement national pour l'environnement* et de la *loi ALUR* (obligation de mise en compatibilité) ;
- Adapter le projet communal à l'évolution et aux effets de la prise en compte des risques naturels et technologiques ;
- Mettre le PLU en compatibilité avec les dispositions de la loi *Engagement national pour l'environnement* afin de procéder à une analyse de la consommation des espaces ;
- Revoir les options permettant de répondre aux objectifs en matière d'habitat ;
- Revoir les objectifs de développement urbain, les besoins en équipements, la stratégie foncière communale ;
- Revoir l'urbanisation des secteurs à urbaniser dans un juste équilibre économique et programmatique prenant en compte la réforme de la fiscalité ;
- Fixer des orientations d'aménagement et de programmation conformément à la loi *Engagement national pour l'environnement* ;
- Procéder à une actualisation du diagnostic territorial ;
- Réajuster les règles d'urbanisme et le zonage en veillant à la cohérence globale de l'ensemble du document.

## *Premières conséquences* de l'annulation du PLU d'Ozoir

**Un sérieux coup de frein va être donné à la boulimie urbanistique de la municipalité et de certains promoteurs immobiliers... même si certaines des constructions engagées iront jusqu'au bout (comme dans la zone industrielle).**

**- Le premier impact porte sur la constructibilité de certains terrains. Le PLU autorisait l'aménagement de nouveaux espaces tel le terrain du Verger situé dans le parc du château de la Doutre. Non constructible, cette parcelle avait été vendue à France Pierre 50 000 euros en 2006 et rendue constructible par le PLU de 2013. Avec l'annulation de ce dernier, le Verger redevient non constructible. Une victoire des opposants à ce vrai scandale immobilier.**

**- Les terres agricoles situées au sud de la nationale 4 vont rester en l'état et les projets de construction sont bloqués.**

**- De même la réalisation d'une voie de raccordement à la nationale 4 à travers le Bois des Pins. Elle avait fait l'objet d'une réserve de la part du commissaire enquêteur pour obliger le maire à devoir étudier, en concertation avec la population, une autre solution.**

**- Dans la zone industrielle, la mairie avait fait usage de son droit de préemption pour récupérer des terrains afin de lancer des projets immobiliers d'envergure. L'annulation du PLU met un point d'arrêt à ces démarches. Les entreprises menacées témoignent de leur soulagement. Elles ne sont plus dans l'obligation de quitter les lieux. Du moins dans l'immédiat...**

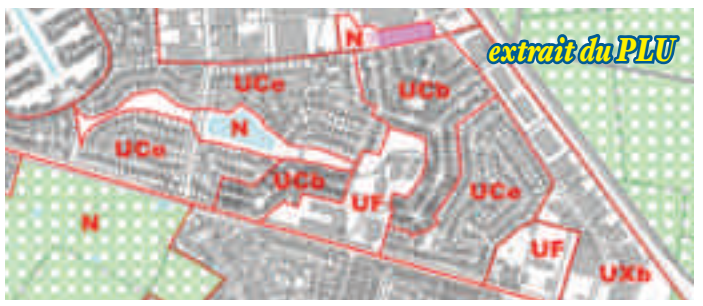


## *Site de la ville :* C

**Depuis l'annonce de l'annulation du PLU, le site de la mairie a mis à disposition des Ozoiriens tous les documents applicables actuellement en remplacement du PLU.**
**Il ne s'agit pas seulement du POS et de ses avenants mais aussi des documents spécifiques. Au total, plus d'une vingtaine permettant notamment de connaître les règlements de chaque Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) telle que Armainvilliers,**

# *Périscolaire :* les prix s'envolent

***Depuis plusieurs semaines, les associations de parents d'élèves des écoles maternelles et primaires sont rassemblées autour d'une pétition (1). Elles demandent à la municipalité de réviser la grille tarifaire des activités scolaires et périscolaires à la baisse et de reconsidérer la méthode de calcul.***

Depuis janvier, la mairie d'Ozoir impose son nouveau mode de calcul des revenus des foyers en introduisant le RSA et certaines allocations de la CAF. De nombreuses familles concernées par ces allocations doivent désormais payer davantage compte tenu du changement de tranche induit mécaniquement.

Le 17 novembre dernier une lettre signée par M^me^ Josiane Méléard, adjointe au maire, avait averti les parents que certaines prestations sociales, attribuées dans le but de soutenir les dépenses relatives aux enfants, seraient désormais intégrées dans le nouveau mode de calcul du quotient familial (2).

Six mois après avoir reçu ce courrier, les parents font leurs comptes : *« La cantine est trop chère : mon propre repas de midi au bureau me coûte moins que celui de mon fils. Quant aux tarifs de l'accueil, ils se justifieraient - peut-être - si les enfants avaient de vraies activités. Mais à Ozoir on se contente de faire de la garderie : pas de projets au long de l'année, très peu d'activités manuelles à part les jeux sur place. Rien à voir avec ce que proposait la commune où nous habitions avant de nous installer ici ».*

Certains prennent déjà des dispositions radicales. *«Les frais devenant supérieurs aux revenus de ma femme, celle-ci a choisi d'arrêter de travailler pour rester à la maison. C'est dur, très dur.»*

D'autant plus dur que ces augmentations concernent également les pénalités modifiées par simple décision du maire depuis déjà un an.

*«Près de quinze cents familles ozoiriennes utilisent le service périscolaire,* constate une maman. *Parmi celles-ci cent à cent cinquante ne réservent pas dans les délais exigés par la mairie et se voient appliquer les pénalités. Cela leur coûte deux euros par enfant et activité, ce qui est déjà pas mal, mais après 19h on passe à cinq euros le quart d'heure, 15 euros pour le mercredi et les vacances scolaires.»*

Les familles touchées par les augmentations, excédées par les changements de tranche tarifaire, trouvent que la coupe est pleine. D'autant qu'ils peuvent facilement comparer avec ce qui se fait dans les communes voisines. Une réunion était prévue mi-mai avec les représentants des parents d'élèves.

*Bruno Wittmayer*

**Le calcul de la tarification des activités scolaires et périscolaires est effectué à partir des revenus de chaque foyer. Un tableau découpé en 18 tranches (selon les ressources mensuelles) permet de définir le prix à payer pour la cantine, l'accueil scolaire, le centre de loisir sans hébergement (CLSH) de chaque enfant.**

*(1) « Qu'il s'agisse de l'accueil du matin et du soir, de l'étude dirigée, de la cantine ou encore de l'accueil de loisirs, les tarifs déjà excessifs comparés aux communes voisines, viennent fortement grever le budget des familles… Les économies ne doivent pas se faire aux dépens et au détriment des enfants des écoles publiques ! ».*

*(2) Les allocations familiales, l'allocation de base d'accueil du jeune enfant, le complément familial, l'allocation de soutien familial, l'allocation de soutien scolaire, l'allocation de soutien spécifique.*

# *Les hauts et bas revenus* se rassemblent

La pétition des parents d'élèves demandant à la mairie de revoir à la baisse ses tarifs de cantine et d'activités périscolaires est encore accessible sur *https://www.change.org/p/la-mairie-d-ozoir-la-ferrière-pour-une-baisse-des-tarifs-périscolaires-à-ozoir-la-ferrière*. Elle est illustrée avec les tarifs de la tranche 17 (correspondant à une famille dont le revenu mensuel est égal ou supérieur à 5.144 €). Pour la tranche 18, qui figure aussi, il s'agit de revenus mensuels supérieurs à 5.556 € et le repas revient alors à 5,60 € par enfant pour 2 gamins scolarisés.

L'article de Bruno Wittmayer porte, lui, sur l'intégration du RSA et des allocations familiales dans le calcul des ressources mensuelles du foyer. C'est différent du revenu fiscal qui était auparavant pris en compte et dans lequel n'entraient ni le RSA ni les allocations familiales, qui ne sont pas imposables.

- Le RSA pour une personne seule avec un enfant, est de 826,40 €/mois. Avec le nouveau mode de calcul des ressources du foyer, cela met les repas à 2,67 €, au lieu de 2,45 € pour ceux qui avaient jusqu'alors des revenus inférieurs à 686 €/mois. L'augmentation est donc de +0,20 € par repas…
- Pour l'accueil en début et en fin de journée, c'est aussi chaque fois +0,20 €.
- Pour les journées en CLSH (Centre de Loisirs) le coût passe de 6,16 € à 7,21 €…

Ces augmentations peuvent paraître faibles à qui a des revenus décents. Elles pèsent sur ceux qui ont déjà du mal à boucler un budget. Et qui sait vivre normalement avec un enfant, avec seulement 826,40 € par mois ?

Mais ce ne sont pas les plus démunis qui ont protesté… Ils n'en ont pas les moyens. D'ailleurs, leur protestation sur des augmentations de 0,20 € sur les tarifs les plus bas aurait-elle été audible ? Alors, vive la convergence des luttes, si elle donne l'occasion de mettre en lumière les astuces mesquines qui pompent douloureusement des miettes d'économies dans les poches des plus pauvres d'entre nous. M. B.

# des documents à consulter

Belle-Croix ou Notre-Dame. Ces publications permettent également de retrouver facilement la réglementation de chaque zone identifiée de la commune.

Attention, les repérages des zones ne sont pas les mêmes sur le PLU et sur le POS (voir sur les deux plans à gauche).

Ainsi le quartier Belle-Croix est-il découpé en 3 zones (ZA, ZB et UCa) par le POS, alors que le PLU montre un découpage en 4 zones ( UCb, UCe, UF et N).

La surface constructible évolue en fonction de ces zones.

Pour ce qui est des implantations par rapport aux voies, le PLU précise que dans le secteur UCb, les constructions doivent être implantées soit à l'alignement des voies de desserte ou emprises publiques, soit avec une marge de reculement d'au moins 2 mètres.

De son côté le POS dit que dans le secteur ZB les constructions doivent être implantées à une distance minimum de quatre mètres...

| | Brie Ct Robt | | Gretz | | Ozoir | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | tarif journée | la semaine pour 5 enfants | tarif journée | la semaine pour 5 enfants | tarif journée | la semaine pour 5 enfants |
| cantine | 3,99 € | 31,92 € | 4,00 € | 32,00 € | 5,35 € | 42,80 € |
| accueil matin | 2,35 € | 18,80 € | 1,70 € | 13,60 € | 3,27 € | 26,16 € |
| accueil soir | | | 3,00 € | 24,00€ | 3,27 € | 26,16 € |
| total école | 6,34 € | 50,72 € | 8,70 € | 69,60 € | 11,89 € | 95,12 € |
| centre loisirs | 12,48 € | 124,80 € | 12,94 € | 129,40 € | 21,31 € | 213,10 € |
| accueil matin | 0 € | 0 € | 0 € | 0 € | 3,27 € | 32,70 € |
| accueil soir | | | | | 3,27 € | 32,70 € |
| total centre loisirs | 12,48 € | 124,80 € | 12,94 € | 129,40 € | 27,85 € | 278,50 € |
| | Tarif au mois (4jours * 4 semaines) | | | | | |
| Etudes surveillées | 40,80 € | | 80,80 € | | 112,00 € | |

*Comparaison des tarifs pratiqués par trois villes proches (pour une famille de 2 enfants en tranche 17).*

| | OZOIR - Tarifs 2017 | | OZOIR - Tarifs 2018 | |
|---|---|---|---|---|
| | Tarif journée Tranche 1 à 7 * | la semaine pour 5 enfants | Tarif journée Tranche 1 à 7 ** | la semaine pour 5 enfants |
| Cantine | 2,67 € | 32,04 € | 3,15 € | 37,80 € |
| Accueil matin | 1,06 € | 12,72 € | 1,40 € | 16,80 € |
| Accueil soir | 1,06 € | 12,72 € | 1,40 € | 16,80 € |
| Total école | 4,79 € | 57,48 € | 5,95 € | 71,40 € |
| Centre de loisirs (de 3 à 12) | 6,75 € | 20,25 € | 8,91 € | 26,73 € |
| Accueil matin | 1,06 € | 3,18 € | 1,40 € | 4,20 € |
| Accueil soir | 1,06 € | 3,18 € | 1,40 € | 4,20 € |
| Total centre de loisirs | 8,87 € | 26,61 € | 11,71 € | 35,13 € |
| | Tarif au mois (étudiant x 4 semaines) | | | |
| Etudes surveillées | 168,00 € | | 168,00€ | |
| Total frais | 504,36 € | | 594,12 € | |
| | * De 1166 à 1372 € / mois ** de 1952 à 2127 € / mois | | Soit +18% | |

*Augmentation des prix avec le calcul intégrant les alloc. familiales pour une famille de 1 parent isolé + 3 enfants.*

# *Nuisances aériennes :* les Ozoiriens toujours mobilisés

***L'Association ozoirienne contre les nuisances aériennes (AOCNA), avec le soutien de la mairie, a appelé la population à se mobiliser contre les nuisances liées aux passages des aéronefs au dessus des zones habitées d'Ozoir-la-Ferrière.***

Vendredi 25 mai plus de deux cents personnes se sont réunies à la salle *Acapulco* pour écouter le président de l'association, Jacques Fournillon, leur expliquer qu'*« Il existe aujourd'hui une fenêtre de tir et c'est maintenant qu'il faut agir ».*
De fait, en juillet prochain, les quatre derniers satellites du projet *Galileo* doivent être lancés de la base de Kourou, en Guyane. *Galileo* est le système civil de navigation par satellite à couverture mondiale de l'Europe. Il permettra à ses utilisateurs du monde entier de connaître leur position exacte dans le temps et l'espace de manière très précise et fiable. Le système comportera ainsi 24 satellites opérationnels et l'infrastructure au sol associée pour fournir des services de localisation, navigation et synchronisation.
*« Les satellites Galileo continueront d'être lancés dans le futur*, précise une des personnes de l'assistance. *Douze autres satellites Galileo « Batch 3 » ont été commandés pour compléter ceux déjà construits pour fournir d'autres pièces en orbite et remplacer les plus anciens satellites de 2011 » .*
Jacques Fournillon poursuit son exposé pour expliquer que ce système pourra permettre la réorganisation du trafic aérien en Europe, notamment en Île-de-France avec les aéroports d'Orly et de Roissy-Charles-de-Gaulle.

### *relever l'altitude de trois cents mètres*

L'Association ozoirienne souhaite mobiliser les élus et les citoyens pour que la ville d'Ozoir-la-Ferrière puisse être correctement contournée par les aéronefs. Notamment ceux qui atterrissent sur la piste 26 d'Orly par vent d'ouest. Les avions tournent au-dessus de la commune, à une vingtaine de kilomètres en approche de l'aéroport.
Selon Jacques Fournillon : *« C'est le dernier moment pour obtenir le contournement de la ville »*. De fait, la coordination de plusieurs projets tels que Galileo, SESAR (Single European Sky ATM Research), GNSS (Global Navigation Satellite System), Ortol (dispositif expérimental de circulation aérienne)… offre une opportunité idéale pour agir.
En phase d'approche, la mise dans l'axe de l'aéronef est fondamentale pour assurer une descente en toute sécurité. Le passage au-dessus de la ville correspond à la préparation de tout aéronef devant atterrir face à l'ouest, qu'il vienne du sud ou de l'ouest parisien.
Suivant les dispositions du Grenelle de l'environnement, il a été décidé un relèvement de 300 m de l'altitude de passage, soit de 1 200 à 1 500 m pour Ozoir.
Relever de 1 000 pieds (330 m) les altitudes du palier d'interception de l'ILS (1) permet de réduire les nuisances sonores au sol de 3 à 4 décibels (db) sous les trajectoires d'arrivée.

### *rencontre entre élus et direction de l'aviation civile*

Depuis de nombreuses années, les élus s'accordent pour être les porte-paroles des riverains afin d'assurer le respect de ces objectifs. À ce jour, compte tenu des évolutions techniques et des nouvelles dispositions organisationnelles qui en découleront, il est encore plus important que les Ozoiriens soient entendus.
C'est dans cet esprit qu'avait été planifiée la rencontre du maire d'Ozoir avec le directeur de l'Aviation civile, Patrick Gandil, et du député, Jean-Michel Fauvergue, représenté par son suppléant Sébastien Duplan.
Ils sont maintenant chargés de se rapprocher du ministre de la Transition écologique et solidaire. Leur mission étant de rappeler les attentes des Ozoiriens pour que l'objectif du contournement soit correctement atteint dans cette phase de transition technologique et de changements liés aux métiers notamment pour les contrôleurs aériens, et faire en sorte que des solutions réalistes puissent leur être proposées.
L'assistance a manifesté un fort intérêt pour ce sujet et a suggéré de contacter l'EASA (European Aviation Safety Agency) pour permettre une approche à l'échelle européenne.
Suite aux rencontres des élus avec les pouvoirs publics, les Ozoiriens pourront examiner les solutions retenues et se tenir prêts, si nécessaire, à lancer d'autres actions. Rendez-vous en septembre pour en savoir plus.

*A-R Hien.*

***(1) Dans la phase finale de vol, les avions utilisent l'ILS (Instrument Landing System), système d'atterrissage aux instruments, qui les guide jusqu'à la piste sur une pente régulière de 5,24%. L'interception de l'ILS s'effectue généralement après une phase de vol en palier. L'altitude d'interception varie de 600 mètres à 1500 mètres.***

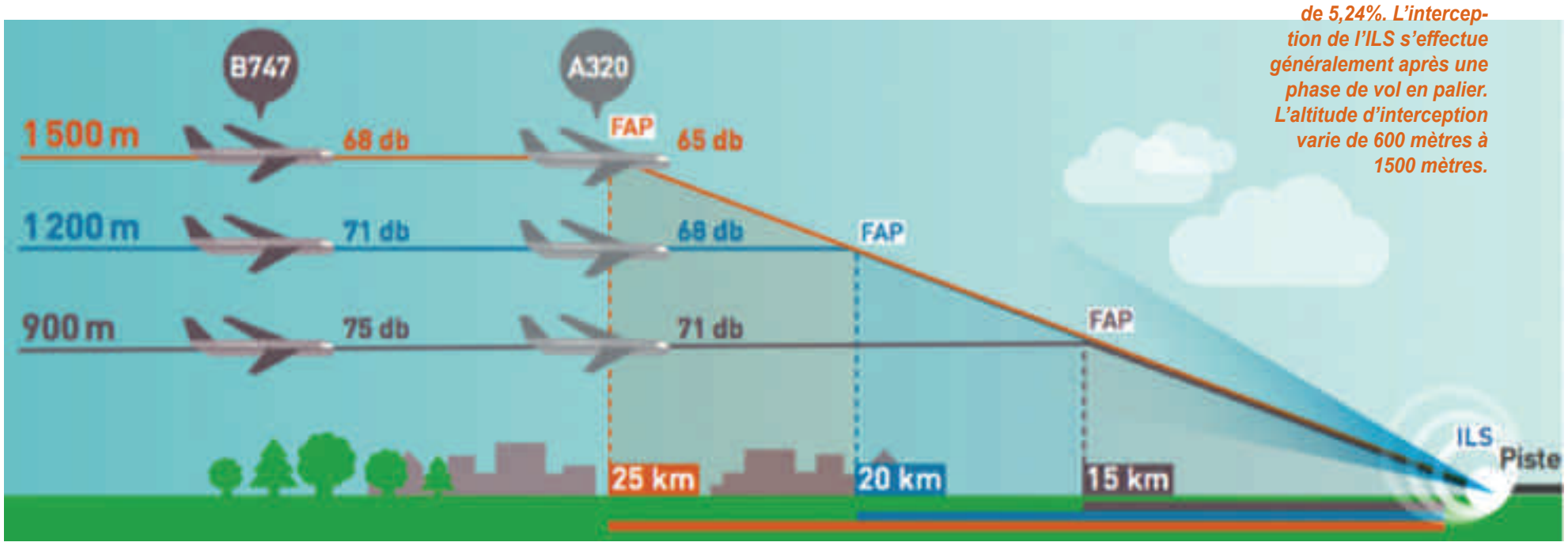

## *permaculture* et jardin naturel

Même s'il nous conseille de regarder pousser nos légumes cet été en sirotant une boisson (bio) non sucrée Roger n'arrête pas de s'activer bénévolement. Il vous invite à une conférence, organisée par le Sietom, et dont l'intitulé est :

**"Le concept permaculture**
**pour un vrai jardin au naturel"**
Cela se passera le
**mercredi 27 juin de 10 h à 12 h**
**dans le jardin de Roger Collerais à Ferrière-en-Brie.**

Attention, le nombre de places est limité.
**Renseignements et inscriptions auprès du SIETOM :**
**m.maupoux@sietom77.com**

Devenu un référent en jardinage au naturel et en permaculture, Roger Collerais est intervenant-conférencier sur le terrain pour des rencontres pédagogiques proposées par divers organismes et associations locales et régionales.

***L'été sera bientôt là et avec lui commencera la période au cours de laquelle le jardinier et sa famille tireront tous les profits de leur travail : fleurs comme ces jolies capucines qui décorent notre jardin ; mais aussi fruits (tomates, figues, raisins...).***

***Il aura fallu pour cela qu'en mai nous entretenions l'espoir avec nos semis de salades ou de betteraves ; nos plants de salades, cèleri-raves et choux-fleur sans oublier le thym et la consoude aux mille vertus.***

## *L'été au jardin : farniente* or not farniente ?

Le réchauffement de la planète qui se traduit par des conditions de plus en plus extrêmes (chaleur, canicule, orages, grêle, inondations...) peut faire craindre de gros dégâts pour les végétaux. Un bon jardinier se doit donc d'anticiper... En mai, avez-vous mis tout en œuvre pour que l'été soit doux, à savoir peu d'entretien au jardin pour assurer la résilience des plantes et de belles récoltes ?. On peut rappeler : semis de gazon, apport de nourriture aux fleurs et arbustes, semis ou repiquage de fleurs et légumes, tailles diverses, traitements naturels préventifs...

En dépit des efforts produits en mai, un jardin sans entretien durant l'été est-il pour autant possible ? Ce rêve de se laisser porter par les bienfaits du soleil, de ne rien faire hormis la sieste en dégustant sa boisson préférée sous le parasol, après avoir rappelé aux enfants qui continuent de chahuter et hurler dans la piscine gonflable « ça suffit, du calme, on voudrait bien se reposer... ! ». Dans cet espace détente/paradis vision d'Éden d'un coin du jardin. Ivresse de paresse, les pieds dans une bassine d'eau parfumée à la tendresse de nénuphars imaginaires…

Ou plutôt, allongés sur l'herbe, sous le pommier regarder pousser le gazon, observer sa progression vers le ciel, jouir du temps qui passe sans s'apercevoir que ce temps passe à l'insu de tout ! Ce gazon, encore faudra-t-il l'arroser, comme toute fleur et autres radis ou carottes, supprimer quelques fleurs desséchées, cueillir ces tendres haricots verts, retuteurer les plants de tomates qui croulent sous le poids des fruits et qui attendent également leur jus de consoude...

Il faudra aussi improviser lors de la venue inattendue d'amis pour un moment convivial en dégustant des crudités spontanées, quantité à la demande d'un circuit hyper court aux goûts et saveurs exceptionnels, telles que radis, carottes, tomates diverses, concombres, betteraves rouges avec leurs fanes, fleurs de capucines, courgettes, salades vertes... C'est lors de ce moment qu'on dit « stop au cholestérol », sobriété heureuse ou affinement de silhouette comme j'aime...

Tous les sens de notre corps sont en éveil. Dans les lavandes, c'est le bourdonnement des abeilles qui reviennent suite à l'interdiction des néonicotinoïdes, c'est la féerie d'un ballet coloré de papillons dans le buddleia, ou les senteurs délicieuses des roses, ou le doux suc mielleux des mirabelles couleur soleil...

Oui, juillet, août..., c'est la récompense du jardinier. Qu'il est bon ce petit délire estival et mieux vaut faire la sieste plutôt que ne rien faire... Le soleil nous tombera-t-il sur la tête ? Jardiner en douceur, c'est cultiver le bonheur.

*Roger Collerais*

Faire connaître ceux qui, près de nous, ont ce courage de donner temps et forces pour réfléchir à notre avenir commun, militer pour faire partager leurs convictions, est la raison d'être de cette rubrique «Tribunes libres». Chaque courant politique actif à Ozoir y a sa place. À charge pour chacun de s'ancrer sur ce qui touche à la vie ozoirienne.

# Augmentation des impôts locaux : *petites combines et grosses ficelles*

Dans le cadre de la présentation du rapport d'orientation budgétaire (1), le maire et son adjoint aux finances, Cyril Ghozland, annoncent que, depuis dix ans, les taux d'imposition n'ont pas changé à Ozoir-la-Ferrière. Cette affirmation mérite de faire un rappel.

- En 2009, malgré sa promesse, le maire fait voter une augmentation des impôts locaux quelques mois après les élections municipales de 2008.
- En 2011, profitant de la confusion dans le réaménagement de la taxe d'habitation (intégration des cotisations du département dans celle de la commune) il réduit le taux d'abattement de 15 à 10 % et revoit son calcul (le résultat se résume en fait à 6 %). Cette manipulation a pour effet d'augmenter les impôts 2011 de +8,26 % au lieu de 2 % sur les bases normales de 2010 (2).
- En 2015, un an après les élections municipales de 2014, le maire réutilise la baisse du taux d'abattement pour réinjecter une augmentation de la taxe d'habitation. Maintenant, il s'agit de 5 % avec un résultat net par un calcul que seul le maire maîtrise, soit 1 % réel.

En résumé, les taux d'imposition sont passés de 18,26 % en 2009 à 26,02 % en 2011, avec des taux d'abattement qui se sont réduits de 15 à 5 %.

Ce n'est pas parce que le taux d'imposition reste le même que vos impôts n'augmentent pas. Il suffit de faire évoluer la valeur locative moyenne et le taux d'abattement pour constater des augmentations qui vont bien au-delà du coût de la vie.

Le maire et son adjoint aux finances essaient par cet « oubli » de faire croire aux Ozoiriens que les impôts n'augmentent pas alors que chaque année ce sont des centaines d'euros de perdus pour chacun des foyers de notre ville.

Par ailleurs, lors des messages sur la gestion, le maire et son adjoint aux finances expliquent que leurs actions permettent de diminuer la dette.

Faux. Depuis douze ans, la dette n'a cessé d'augmenter, passant de 15 à 36 millions d'euros. (3)

*Bruno WITTMAYER*
*Conseiller municipal*
*Président du groupe ENSEMBLE*

***Notes :***

*(1) Chaque année, les prévisions budgétaires pour l'année en cours doivent être présentées en conseil municipal pour échanger sur les priorités et les évolutions de la situation financière. C'est ce que l'on appelle le « DOB : Débat d'orientation budgétaire ». Le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante. Cette année, il a été mis en application la loi de programmation des finances publiques (LPFP) pour les années 2018 à 2022. Cette loi du 22 janvier 2018 contient de nouvelles règles concernant le débat d'orientation budgétaire. Parmi les obligations nouvelles, il est demandé de présenter un « rapport » d'orientation budgétaire contenant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement annuel tels que les emprunts.*

*(2) Cf. : Feuille d'imposition 2011 « Évolution des impositions entre 2010 et 2011 ».*

*(3) Si les résultats 2017 ne mentionnent «que» 32 millions, faut-il pour autant féliciter nos élus à l'origine de cette situation ?*

Les taxes locales ne se résument pas aux taxes d'habitation et aux taxes foncières. À Ozoir, le maire fait preuve de créativité pour introduire des taxes qui impactent tous les foyers de la ville. Il s'agit de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE). Intégrée dans vos factures d'électricité, elle a été mise en place par le maire en 2008 et elle est depuis réévaluée chaque année. Puis, la taxe sur la consommation et l'assainissement d'eau, un abonnement communal sur la distribution d'eau, a été intégrée par le maire en 2011 dans toutes les factures de consommation d'eau. Bien sûr la communication locale de la mairie n'en avait pas fait écho.

Il faut retenir que ces taxes, les abonnements (pure création locale) ne sont pas d'application obligatoire, seul le maire a autorité pour les intégrer et les augmenter. B.W.

# La machine à perdre *toujours prête à fonctionner*

De mes derniers contacts pris avec les opposants à la liste Horizon, opposants supposés ou déclarés, je retiens que, pour l'instant, la liste unique et plurielle que j'aurais souhaité voir prendre forme n'est pas d'actualité, chacun des interlocuteurs principaux, notamment ceux de la dernière municipale, souhaitant soit se présenter seul, soit demander le ralliement des autres composantes sous leur propre bannière et les nouvelles forces marquantes au niveau national (LRem, Insoumis…) ayant, au niveau local, une attitude identique ou muette.

Il est clair que chacune de ces forces peut penser être au second tour et ainsi pouvoir proposer une alternance démocratique. Ils auront sans doute ainsi, au minimum, des conseillers appelés à siéger au conseil municipal. Mais il est clair que, comme en 2007 et 2014 la liste Horizon en sortira vraisemblablement majoritaire... et que le jeu des appareils et des ego aura, une fois de plus, fait son œuvre. Dans la liste de la majorité actuelle, peut-être certains feront-ils défection, tentés par des sirènes élyséennes. Il ne s'agissait pas dans mon esprit de «déloger» certains partis pour la municipale de 2020, mais d'initier un changement d'attitude et de respect démocratique dont le moins que l'on puisse dire est, qu'avec les personnes en haute place actuellement, cela n'est pas ce qui se passe.

Enfin, il n'est pas du tout impossible que notre ville soit dans le collimateur du parti majoritaire en France pour y installer une tête... venue d'ailleurs. De tout cela je serai, comme vous, spectateur attentif mais sans illusions... Pourquoi vouloir gagner quand il est si facile de perdre ?

*Guy Thomas*

# La dette d'Ozoir
## *à l'heure de la post-croissance*

© Lidwine, Les Dessin'acteurs de bandes destinées et La Boîte à Bulles

Pour éviter les catastrophes annoncées par les scientifiques («*Nous allons dans le mur, nous le savons*»), il faudrait changer nos façons de vivre, nos mentalités, nos idéaux, cesser de penser sans cesse à la réussite personnelle et à l'argent-roi. C'est-à-dire mettre en place une société de post-croissance.

Or, aujourd'hui, les politiques nous proposent de choisir entre deux modèles de société.

Dans le premier, il est question d'emploi, de revenus et de solidarité.

Dans le second on continue à faire confiance à ce système prédateur et inégalitaire, mais qui propose la croissance pour tous.

Cette dernière approche occulte la réalité de ce qui nous attend : une diminution des ressources naturelles qui s'épuisent et un accroissement de la population qui créent un effet ciseau qui va rapidement nous coincer. On pourrait dire que la guerre a des effets régulateurs sur ce point… mais en endommageant encore plus la planète.

*« Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est un fou ou un économiste »*
Kenneth E. Boulding. 1910-1993,
professeur d'économie, universitaire américain.

Choisir la post-croissance c'est donc :
- constater que la croissance ne peut se réaliser sans consommation de matériaux et d'énergie non renouvelables.
- constater que tout ne peut être considéré comme marchandise, en particulier le vivant.
- assumer de changer la nature même du système économique actuel. De nouvelles normes économiques basées sur la proximité, la gratuité du temps, l'adaptation aux rythmes de régénération de la Nature, la prise en compte des besoins de tous.

La post-croissance est à voir en repensant tous les facteurs de façon à diminuer notre empreinte écologique ce qui nécessite de gérer les facteurs écologiques, sociaux, économiques, énergétiques, financiers, territoriaux et agricoles.

Pour aller vers une post-croissance il faudrait changer les règles du jeu.

Or tout est en place pour l'empêcher.

D'abord sur le plan financier. Le système de la dette est, entre autres, un moyen de pression et d'oppression encouragé par les pouvoirs. Les dettes personnelles et publiques contraignent. On ne peut remettre son travail en question, ni même avoir le loisir d'y réfléchir quand il faut payer les traites.

Si on regarde ce qui se passe à Ozoir, les dettes énormes qui ont été contractées par la municipalité permettent d'occulter tous les problèmes. Il n'y a ni manque, ni problèmes, ni erreurs coûteuses. Tout peut s'arranger avec l'argent que nous n'avons pas. La dette, ici, permet de vivre sur l'illusion... un certain temps. Et ceux qui viennent mettre en garde sont des gêneurs.

Si de nombreux Ozoiriens comprenaient les enjeux de ce qui est fait à Ozoir, peut-être ne seraient-ils pas d'accord, mais pour cela il faudrait qu'ils soient au courant, donc qu'on les informe.

*Lucie Cziffra EELV*

# La violence
## *de l'euphémisme* réflexion (suite)

C'est désormais chose acquise, on ne dit plus femme de ménage mais *technicienne de surface*. Un aveugle est un *non-voyant*, un Noir se dit *homme de couleur*. Euphémismes ? Oui mais qu'est-ce que cela change ? La violence de l'euphémisme s'ajoute à la violence de la condition.

En effet la technicienne de surface d'aujourd'hui subit la même exploitation et le même manque de respect que la femme de ménage d'hier et un homme de couleur toujours a intérêt à ne pas mettre sa photo sur son CV. L'euphémisme élude le réel : on ne *licencie* pas un employé, on le *remercie*, on met en place des *plans sociaux* avec en prime des *mesures d'accompagnement* pour prendre en compte les risques psychosociaux.

*Libérer* le travail veut dire que l'on met les salariés à la porte.

Le Premier ministre parle-t-il d'*introduire de la fluidité et de l'agilité* dans les services publics et les entreprises ? Il faut y entendre *possibilité de réduire les effectifs* et *fermeture des sites*. Quand Emmanuel Macron déclare *je poursuivrai la transformation profonde de la société*, comprend qui veut ce qu'il veut car ces mots-là ne reposent sur rien.

Le *pragmatisme* vise à disqualifier toute notion d'idéologie. Il fonctionne comme le mot bienveillance : le projet sera mis en œuvre avec *pragmatisme*, ce qui veut dire qu'il faut le faire exactement comme ça et si vous ne le croyez pas c'est que vous êtes dogmatique ou sectaire.

***Les mots pour exprimer le rapport de force sont éliminés au profit d'un discours tendant à instaurer l'idée qu'on est dans un monde gagnant-gagnant.* L'euphémisme déplace le discours du pouvoir pour le situer dans une idéologie positive, dans la dimension individualiste, plongeant dans le désir de chacun de se réaliser au mieux de façon personnelle.**

Désir qui comme l'idéologie ultra-libérale propose l'idée de ruissellement, idéologie qui ne repose sur rien. Le fait que les riches deviennent toujours plus riches ne fait pas retomber la richesse sur le reste de la population, au contraire. Il fut un temps où faire passer ses désirs avant tout était appelé égoïsme. Or, l'égoïsme n'a jamais bâti un couple, une parentalité sereine, des citoyens heureux. Or, nous sommes dans une civilisation où fonctionnent le "moi d'abord" et "après moi le déluge". Les gens y sont seuls et bourrés de psychotropes.

Désormais, les mots se vident de leur sens ou veulent dire autre chose.

Par exemple, les *procédures de qualité* visent avant tout à réorganiser le travail de façon à obtenir un rendement optimal et non pas pour que les choses soient bien faites.

*Être positif* est la nouvelle religion qui ne dit pas son nom, et il ne fait pas bon de ne pas être croyant. Tout le monde pense y avoir intérêt à travers des bénéfices secondaires (c'est une excuse aux intérêts personnels) alors que tout le monde y perd dans la réalité car ce discours est extrêmement manipulatoire. Il ne permet ni questionnement, ni réticences. Si on n'est pas d'accord pour ce qui est proposé c'est qu'on est négatif c'est-à-dire un looser. Comment pourrait-on être contre *une procédure qualité* ?

L'euphémisme permet une inversion du sens. Ce qui fait le bonheur des pervers de tout poil qui ont toute latitude pour sadiser des employés qui ne peuvent accuser les manœuvres managériales dont ils sont victimes, mais seulement se concevoir comme « pas assez… » (pas assez inventifs, pas assez positifs, etc.).

Impossible aujourd'hui d'appeler un chat un chat.

En acceptant ces mots, ce langage pervers, chacun perd la conscience de sa situation et de sa conscience de soi. Et c'est fait pour. Combien des déçus de Macron auraient su ce qui allait advenir, s'ils avaient pris conscience de ce que parler veut dire.

*Lucie Cziffra*

# Esclavage : l'éveil des consciences

Le 10 mai est la journée nationale des mémoires de la traite de l'esclavage et des abolitions. En France, l'abolition fut décidée le 27 avril 1848 et elle s'est appliquée petit à petit dans les colonies françaises. La date du 10 mai a été choisie en référence à la loi Taubira adoptée le 10 mai 2001 qui a reconnu la traite et l'esclavage comme étant des crimes contre l'humanité.
À Ozoir, l'association MIL KILTI KA a organisé une journée pédagogique à la salle du Carrousel. L'après-midi consacrée aux enfants des écoles et la soirée pour le public. Une double exposition présentait l'esclavage dans l'histoire et dans le monde aujourd'hui. L'objectif de la manifestation était de permettre aux enfants de mettre en perspective tout un pan d'histoire avec des pratiques actuelles. Les éveiller à une conscience citoyenne pour mieux comprendre le monde.
Trois classes de CM1 et CM2 ont ainsi pu parcourir cette exposition accompagnées des explications de M. Lacides. Les enfants ont ensuite assisté à la projection d'un film "la route de l'esclave : l'instant de la résistance" réalisé par Tabué Nguma sous l'égide de l'UNESCO. Ils ont eu la chance de rencontrer le réalisateur qui a entamé avec eux un débat sur les enjeux d'une telle commémoration.

*A-C D*

# Les lectures de Jasmine

Ripley est un de ces personnages de livres qui nous séduit. Arrogant, manipulateur de l'absurde, il nous entraine dans la vie d'un SDF cultivé et rêveur. Entre deux errances à travers les rues de Londres où sévissent bagarres crasses et ennuis, entre la soif, la faim et le froid, il nous raconte sa descente aux enfers, comment il est devenu SDF. Durant quatre jours, cet intarissable conteur survit, bouscule tout, manie l'ironie et la verve, crache sur ce qui lui déplaît, mais toujours avec le sourire. Il s'adresse aux lecteurs avec un je, parfois un tu, et parfois un il. M. Ripley, le beau gosse de vingt-deux ans, joue sur la scène. Avec ces expressions savoureuses, il sert à merveille les états d'âme de Ripley.

Quand il est né, M. Ripley a dit : *« le désordre du monde est en route »*. Il pose un regard sur le monde, à la fois caustique et joyeux. Sa verve conquiert la sympathie.

*Jasmine Trouillez*

*Robert Mc Liam Wilson est né en1966 dans un quartier ouvrier et catholique de l'ouest de Belfast. Dès son premier roman, « Ripley Bogle », en 1988, il remporte plusieurs prix littéraires en Grande-Bretagne et en Irlande. Auteur rebelle mais tonifiant dont la lecture est à recommander, il est contributeur à Charlie Hebdo depuis fin janvier 2016.*

Alexandre Jardin décide de se placer en observateur de ses actes. Il rentre dans la vie, la tête basse, devient un mari domestiqué, esclave de son agenda et de son quotidien. Les années passent.
A 38 ans, Alexandre s'aperçoit qu'il est devenu une grande personne, empaillé dans son existence terne. Il ne comprend pas comment le petit garçon surnommé le petit sauvage par son père, rebelle et vivant, en est arrivé là. Il décide de faire renaître l'enfant qu'il fut. Il quitte l'épouse qui lui servait d'horloge et de bouillotte et décide de réveiller l'enfant en lui. Il rachète la maison où vécut le Petit Sauvage, retrouve la Société Secrète des Crusoé et surtout Fanny, son bateau bleu et ses lèvres inoubliables. Il croise sur son chemin le perroquet de son enfance mais le retour aux amours enfantines ne sera réussi et complet que lorsqu'il retrouvera Manon, contrôleuse des volcans. Adulte qui joue à l'enfant ou enfant qui joue à l'adulte…

*Jasmine Trouillez*

*Alexandre Jardin, né en en 1965 à Neuilly-sur-Seine, écrit à 20 ans Bille en Tête. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, chroniqueur au Figaro, il publie des livres à succès : Le zèbre, Chaque femme est un roman. Il écrit et réalise aussi plusieurs films dont Fanfan.*

cinéma

# "Dans la terrible jungle" un film à ne pas manquer

Il arrive que le festival de Cannes, loin des palmes, des paillettes et des caméras d'or, offre aux cinéphiles de bien réjouissantes pépites. Cette année, la bonne surprise porte le nom d'une chanson des années soixante : *« Dans la terrible jungle »*. Loin de tout pathos, ce premier long métrage d'Ombline Ley et Caroline Capelle (première œuvre et coup de maître) aborde le handicap en racontant tout autre chose que les déficiences physiques d'adolescents.
Tantôt fiction, tantôt documentaire, ce film qui balaie bien des préjugés dévoile avec délicatesse des instants de vie. Cela se passe dans le parc, la salle de musique, le studio de jeu, la salle à manger ou encore la piscine de l'Institut Médico Educatif *la Pépinière* non loin de Lille.
Les deux jeunes auteures de ce surprenant documentaire ne s'en cachent pas : elles ont voulu réaliser un film avec ces adolescents, et non sur eux ; un film dans lequel chacun vivrait son quotidien pour devenir l'un des héros d'une expérience cinématographique inhabituelle. Si, au fur et à mesure des séquences, toutes les questions qui tourmentent les jeunes adultes apparaissent (relations amoureuses, peur de la solitude, avenir bouché...), par on ne sait quel miracle, l'humour et l'amour s'immiscent et le film s'emplit de joie et d'énergie. Musique, chant, percussions corporelles, jardinage, relaxation… inutile de chercher à démêler les séquences prises sur le vif et celles qu'il a fallu mettre en scène : les moments documentaires s'imbriquent aux scènes jouées sans que l'on se pose la moindre question.
Au bout du compte, les rires et applaudissements de la salle lors des premières projections ont montré que le pari d'Ombline et Caroline n'avait rien d'utopique.
*« Dans la terrible jungle »* devrait sortir dans les salles en février 2019. Toutes les salles ? Peut-être pas. Alors, faites bien attention : il serait dommage que vous le ratiez…

*Odile Daïan-Guyot*

***Ombline Ley et Caroline Cappelle, les deux jeunes réalisatrices de "Dans la terrible jungle", un fim documentaire présenté à Cannes par l'Association pour le cinéma indépendant et sa diffusion (acid).***

# *Raid Amazones :* allez les Destenies(1)

***Trois jeunes femmes du coin (dont une Ozoirienne) participeront l'automne prochain, au Sri Lanka, au "Raid amazones" 2018. Elles sont à la recherche de sponsors...***

Virginie habite Ozoir, Stéphanie vit à Gretz et Delphine est chelloise. Elles ont entre 36 et 38 ans et sont de grandes sportives (Virginie court, entre autres, des marathons). C'est ce qui les a rapprochées et décidées à participer au prochain «Raid Amazones», 100 % féminin, qui se déroulera au Sri Lanka du 10 au 19 octobre prochain. Le défi consiste à courir des épreuves sportives le matin (course à pied, VTT, canoë, tir à l'arc…) et à participer l'après-midi à des actions de solidarité aux côtés de l'association sri lankaise Reconstruire et Vivre, créée après le tsunami du 26 décembre 2004. L'aspect solidaire de l'aventure réside aussi dans les dotations faites en France à l'association Valentin APAC (Association de porteurs de maladies chromosomiques). L'ensemble de l'engagement, voyage et actions de solidarité compris, coûte à l'équipe Raid Destenies près de 16 000 euros. Elles recherchent donc des sponsors. Entreprise, association ou particulier, chacun peut participer en faisant un don, soit à la société organisatrice ZBO (45 % de réduction d'impôt), soit à l'association Valentin APAC (60 % de réduction d'impôt). Des contreparties sont proposées aux sponsors. De plus, les Destenies organisent certains week-ends des ateliers (cuisine, pilates, zumba…) ouverts à tous afin de financer leur projet. Pour tout renseignement, contacter Virginie au 06 22 03 74 58.

*François Carbonel*

(1) *Raid Destenies* : nom de l'équipe formé à partir des prénoms Delphine, Stéphanie et Virginie

# *Les élèves d'Iris* tiennent salon

**Toute l'année, à partir du mois de septembre dans l'atelier de la ferme de la Doutre, les professeurs de l'association IRIS invitent quelques dizaines d'enfants, adolescents et adultes à donner le meilleur d'eux-même en cherchant les modes d'expression qui leur conviennent le mieux, et à progresser dans la technique choisie.**

**Du 9 au 21 juin, à l'occasion de l'exposition annuelle qui va se tenir ferme Pereire, chacun de ces artistes en devenir présentera au public deux ou trois oeuvres personnelles.**

**Une exposition qui s'annonce vivante et fort intéressante.**

**A-C. D.**

# *Défi 77 pour l'environnement :* ou comment ramasser la m... des autres

***Chaque printemps, depuis trois ans, les Lion's clubs de Seine-et-Marne organisent une journée de ramassage des déchets jetés au bord des routes de notre département. Une expérience instructive.***

Des bouteilles, des paquets vides de gâteaux, de bonbons ou de cigarettes, des bidons d'huile, des sacs plastiques, des enjoliveurs, des boîtes de hamburger… On trouve de tout le long des routes de Seine-et-Marne. L'ont une nouvelle fois constaté les bénévoles qui se sont attelés au ramassage, le 24 mars dernier pour la troisième année consécutive sous l'égide des Lion's clubs de Seine-et-Marne. Celui d'Ozoir, Pontcarré, Pontault-Combault et Roissy-en-Brie n'était pas en reste. Sous sa houlette, nous étions quelques dizaines, vêtus de seyants gilets jaune fluo et armés de pinces ramasse-déchets à nous activer jusqu'en fin d'après-midi le long de la D371 entre Collégien et la RN4. Résultat : 19 mètres cubes de déchets collectés (125 $m^3$ dans toute la Seine-et-Marne) et des centaines de grands sacs aux couleurs vives, remplis et alignés sur les bas-côtés en attendant leur évacuation le lendemain. Deux membres de la rédaction de *Ricochets* ont participé en duo à l'opération… et comptent bien remettre ça l'an prochain tant le sentiment d'utilité que l'on en retire est prégnant à la fin de la journée.

Plus d'infos sur : https://defi77.defipourlenvironnement.org/

*F. C.*

*Page réalisée par Christiane Laurent*
*photos Christiane Laurent*

# *Fedora* gastronomie à l'italienne

Dans ce joli lieu, moderne et épuré, foin de pizzas. C'est une vraie cuisine traditionnelle que l'on découvre dans ce nouveau restaurant ozoirien dont la cuisinière, originaire des Pouilles, propose les plats typiques de sa région : « Tout ce qu'elle aime et seulement ça ». Aux fourneaux depuis 15 ans, Madame Chiariello a une autre passion que la cuisine : l'opéra. Notamment celui d'Umberto Gordana à qui elle a voulu rendre hommage en baptisant son restaurant *Fedora*. Aidée par Claudia au service, elle propose des pâtes et raviolis sentant bon le soleil et des anti-pastis du jour qu'elle réalise elle-même. La carte est limitée car tout est du jour. « Ici on cuisine ! » annonce-t-elle fièrement.
Par exemple, pâtes aux fruits de mer ou aux épinards, raviolis à la truffe blanche sont souvent sur la carte mais il n'y a pas que. Et pour accompagner cela, avec modération bien sûr, les vins arrivent directement d'un petit producteur italien, ou encore une sangria à la vanille, recette de la patronne en apéritif qu'on vous servira avec de délicieuses bruschettas.
Pas de menu, tout est à la carte, avec le plat principal de 13 à 19 €. À noter : l'heure de fermeture le soir est sans limite.

***Fedora***
***1, rue Danton à Ozoir***
***Tel : 01 60 64 85 63***
***Ouvert midi et soir du mardi au samedi à partir de 12h et 19h***

# *Mademoiselle's* coloration à la carte

Malgré ses airs juvéniles Samya Fleuridal compte dix-sept ans d'expérience dans la coiffure. Le bac puis son diplôme en poche, elle a parcouru le monde. Monaco, Angleterre, Japon, paquebot de croisière 5 étoiles... la liste est longue des escales de cette Roisséenne qui vient de poser ses valises chez nous. *«Mon salon est le premier que j'ouvre et j'affirme que s'installer avec zéro euro c'est pipo. C'est près de 5 000 euros qu'il faut sortir de sa poche ! »*
Mais aujourd'hui l'important pour Samya c'est ce qu'elle propose à ses clientes.
D'abord et surtout une écoute. Puis, pour les colorations, des produits classiques et courants, et d'autres qui ne le sont pas, comme ces colorations *Sacha Juan*, de marque suédoise sans silicone ni paraben, naturelles avec oligo-éléments et aux extraits de plantes, ou encore *Formavita* à l'huile d'argan et au thé vert. Choisir sa coloration à la carte... voilà une offre séduisante pour les dames.
Prix de la coupe/brushing : 38 euros.
À noter : à l'occasion de la coupe du monde de football, du 14 juin au 15 juillet, *Mademoiselle's* fera une remise de 20 % sur toutes les prestations, et même de 25 % à celles et ceux qui viendront avec le maillot d'un des pays participants.

***Mademoiselle's : 67, avenue du Général de Gaulle à Ozoir. Tel 09 50 81 37 52.***
***Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h. Le samedi de 9h à 18h.***

# *Jiap Taï Spa* massage traditionnel

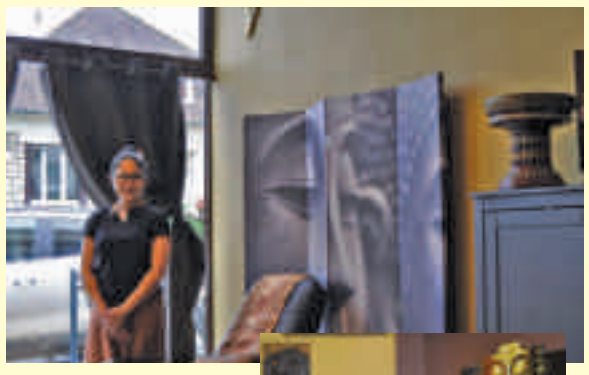

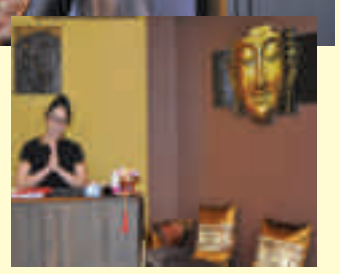

*« Le massage traditionnel thaïlandais n'est pas médical, c'est un massage entièrement tourné vers le bien-être, qui a pour but de se débarrasser des tensions et du stress. »* Diplômée d'une école thaïlandaise, madame Boniface a décidé d'installer son propre salon sur nos terres après avoir exercé son art dans de grands salons.
Elle vous accueille dans le calme et la sérénité pour des séances de 30 minutes pour le dos, la tête et les épaules, à une heure ou une heure et demie suivant votre choix pour le corps entier. Massage tonique, massage aux huiles de jasmin ou aux huiles chaudes, aux plantes chauffées à la vapeur pour enlever tensions et douleurs... le choix est vaste, la gamme de prix aussi, puisque variant de 39 € à 130 €.
Des formules d'abonnement sont proposées : 295 € pour 5 séances et 590 € pour 10 séances. Enfin des chèques-cadeaux sont aussi à disposition à partir de 39 €.

***Jiap Thaï Spa***
***21, avenue Grimeler Ozoir***
***Tel : 09 83 70 75 25 et 06 18 24 05 04***
***Ouverture du lundi au vendredi de 11h à 19h; le samedi de 10h à 19h. Le dimanche sur rendez-vous. Fermé le mercredi.***

# *sport :* une Orange bleue à Ozoir

L'Orange bleue (on en compte 400 à travers la France) est le temple des fondus du sport. Emmanuel Gauthier est le gérant de celui qui vient d'ouvrir à Ozoir. Accès illimité, complexe multi-salles, deux saunas à disposition compris dans le prix, et tout ce qu'il faut pour bouger. Des cours collectifs de step, d'abdos-fessiers, de gym douce, de fitness, mais aussi une prise en charge individuelle pour la musculation et le cardio-training avec tout le matériel adapté et sous la surveillance dans tous les cas de trois coachs diplômés d'État. Combien cela coûte-t-il ?
Plusieurs options possibles :
Après avoir versé 150 € de caution, votre abonnement pour 13 mois en ajoutant le « pack avantage » de 80 € (40 € pour les étudiants) coûtera 19 € 90 le premier mois puis 29 € 90 les 12 mois suivants. Il vous donne accès à toutes les salles et à toutes les activités, ainsi qu'au programme personnalisé des coachs.
Une formule plus simple est proposée à 150 € pour 3 mois ou 250 € pour 6 mois. Mais elle n'inclut pas le fameux pack qui donne droit à une foule de réductions (entrées à Disney, croisières, hôtels Mercure...)
*N. B.* : un cours de « dance » est ouvert depuis mai.

***L'orange bleue : 17, rue François de Tessan à Ozoir. Tel 01 70 33 66 76***
***Ouvert 7 jours sur 7, de 6h à 23h.***